

Observatoire régional des quartiers

Programme de
réussite éducative

Education

**Cherbourg-en-
Cotentin (50)**

LES FICHES MISE EN LUMIERE

EN BREF

En bref



Où

- L'action se déroule sur la communauté d'agglomération du Cotentin, sur les quartiers des Provinces, de Maupas-Hautmarais-Brèche du Bois et des Fourches-Charcot

Qui

Porteur

- Caisse des écoles

Partenaires

- Education nationale
- Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- Acteurs du champs social et médical
- CAF

Objectifs

Définition de parcours individualisés avec différents partenaires, pour des enfants âgés de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité et habitant ou scolarisés sur les quartiers politique de la ville.

Pour qui

Cette action s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et habitant ou scolarisés sur les quartiers politique de la ville.

Depuis quand

Cette action est annuelle et renouvelée depuis 2007.

Combien

La Direction départementale de la cohésion sociale de la Manche, la commune de Cherbourg en cotentin ainsi que la CAF de la Manche financent cette action.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE

[Accéder à la fiche repère de l'EPCI](#)

Déroulement de l'action

Le programme de réussite éducative de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville propose une démarche de prise en compte de l'enfant dans sa globalité. On ne s'adresse pas seulement à des « élèves », mais bien à des enfants ou adolescents évoluant dans un contexte familial, social, environnemental propre qui doit être pris en compte.

Les objectifs sont les suivants :

- accompagner les enfants et adolescents, âgés de 2 à 16 ans, habitants ou scolarisés sur les quartiers politique de la ville, et qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux.
- mettre en œuvre des parcours personnalisés en proposant un diagnostic partagé et en élaborant un parcours individualisé de réussite éducative;
- associer concrètement les parents qui participent à la définition et au suivi du parcours éducatif proposé à leur enfant;
- prendre en compte tous les facteurs (sociaux, culturels, sanitaires, familiaux, environnementaux, etc.) influant sur le développement de l'enfant;
- s'inscrire en complément et en cohérence avec les dispositifs existants (dits « de droit commun»), sans s'y substituer.

En 2019, ce sont 110 élèves qui ont bénéficié d'un parcours de réussite éducative.

Notamment repérés par le corps enseignant, les travailleurs sociaux du territoire ou les centres d'animation, ces jeunes sont reçus avec leur famille par l'équipe de la Caisse des écoles afin d'établir un diagnostic.

Les problématiques de ces élèves sont ensuite exposées au sein d'une équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) composés de l'équipe de la Caisse des écoles, de représentants de l'Education nationale, de psychologues ou de professionnels de santé.

Cette EPS décide ensuite de proposer ou non un parcours pour répondre aux besoins de l'enfant. La mise en œuvre de ces actions est coordonnée par la référente de parcours de la Caisse des écoles.

Les actions proposées sont de plusieurs ordres : soutien scolaire, accès à une activité sportive ou culturelle, accès à un suivi psychologique, accès à des soins médicaux, soutien parental, accès aux loisirs...

En réponse à quelle(s) problématique(s)

Les grandes difficultés scolaires des enfants des quartiers prioritaires et le lien établi entre situation sociale et réussite scolaire constituent un problème récurrent. Ce constat d'inégalités sociales est doublé depuis 1970 d'un constat d'inégalités territoriales, avec la concentration croissante des difficultés dans certains quartiers. La mise en place du PRE s'inscrit dans ce contexte avec deux portes d'entrées : le territoire et les publics.

Difficultés rencontrées

Pénurie de professionnels médicaux (orthophonistes, dentistes...) susceptibles de recevoir les enfants inscrits dans un parcours.

Perspectives envisagées

Développement de nouvelles actions de soutien des bénéficiaires du PRE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Nathalie MENARD
Coordinatrice du PRE

Tél : 02 33 22 37 59

Mail : nathalie.menard@cherbourg.fr

ASSOCIATION ORS-CREAI NORMANDIE NORMANVILLES

*Espace Robert Schumann
3 place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair*

*Tel : 02 31 75 15 20
Courriels :
contact@orscreainormandie.org
contact@normanvilles.org*

Site Internet : www.orscreainormandie.org



Association
ORS-CREAI
Normandie



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

RÉDACTION DE LA FICHE

Rédaction de la fiche

Julie SIMON

Un travail mené par Normanvilles et l'association ORS-CREAI Normandie avec le financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de la Région Normandie.